

## INFORMATIONS - REGLEMENT 2016

Madame, Monsieur,

Le fonctionnement de votre accueil de loisirs évolue. En effet, la réorganisation des rythmes scolaires et les exigences toujours plus nombreuses en matière de sécurité des enfants nous ont amenés à prendre des mesures qui cadrent davantage l'utilisation des accueils par les familles.

Si nous souhaitons conserver une certaine souplesse, nous ne pouvons aujourd'hui allier les avantages des accueils à la carte avec des possibilités d'annulation très tardives et la nécessaire demande de qualité des activités et de sécurité pour les enfants.

Voici donc les modifications qui prendront effet dès la rentrée des vacances de Noël, le 4 janvier 2016.

- **La réservation « exceptionnel » d'un accueil se fera aussi obligatoirement par écrit** (mail, courrier ou directement sur le centre).
- **L'annulation d'un accueil se fera désormais obligatoirement à l'écrit** (mail, courrier ou directement sur le centre). **Pour tous les accueils, elle s'effectue la veille avant 9h**. Pour les accueils du lundi, le vendredi avant 9h. **Plus aucune annulation ne sera prise en compte au-delà de ce délai**
- **Tous les accueils réservés qui ne sont pas annulés** dans les conditions prévues par le règlement **seront désormais facturés** (accueils périscolaires (matin, midi, soir), accueil du mercredi, accueil des vacances).
- **La prise en charge d'un enfant souffrant d'allergie alimentaire, d'une maladie chronique ou de troubles du comportement** sera systématiquement associée à un diagnostic médical et la mise en place d'un **PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)**. Ce document officiel permet de poser à l'écrit les conditions de prise en charge, pour le bien être de l'enfant.
- **Afin d'éviter les débordements volontaires ou les négligences récurrentes concernant le règlement intérieur et le fonctionnement du centre**, chaque famille doit être consciente qu'elle s'expose désormais à des pénalités financières et même, dans des cas plus sévères à l'exclusion de son enfant.

Cette démarche a pour objectif de doter votre structure de moyens dissuasifs qui permettront désormais d'agir directement sur le manque de sérieux manifeste qui ont un impact sur l'ensemble des utilisateurs.

Conscient que ces éléments représentent une contrainte supplémentaire, nous comptons sur votre compréhension afin de l'intégrer dans vos habitudes d'utilisation de la structure.

Nous restons à votre disposition afin d'expliquer plus en détail les raisons de ces changements.